## **DINDON**

## PROGRAMME MODERNISÉ DE L'INSPECTION DE LA VOLAILLE RAPPORT SUR LES NORMES DES PRODUITS FINIS PARAGE PRÉ-REFROIDISSEMENT

D.L. II	In color do tor 19	INIO de HZIER														Щ,	<u> </u>						
Date  -	Horaire de travail	N° de l'établisser	ement Remarques IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII																				
Norme des produits finis pré-refroidissement (Défauts de parage)			Sous-g	roupe	Sous-groupe		Sous-groupe		Sous-groupe 4		Sous-groupe 5		Sous-groupe 6		Sous-groupe 7		Sous-groupe 8		Sous-groupe		Sous-groupe		
			Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	Heure	Init.	
Description			Points																				
Kystes du bréchet (max. 1 par oiseau)			2																				
2. Kystes du bréchet partiellement parés (max. 1 par oiseau)			1																				
3. Contusions 13-25 mm / ½-1 po (max. 5 par oiseau)			1																				
4. Contusions > 25 mm / 1 po (max. 3 par oiseau)			2																				
5. Contusions noires/vertes 8-25 mm / 1/4" - 1" (max. 3 par oiseau)			2																				
(max. 2 par oiseau)  (max. 2 par oiseau)			5																				
7. Maladies parables, ex. tumeurs, synovite, etc.			5																				
(max. 1 par oiseau)      N'a pas rempli les tâches selon le système HACCP, ex. synovite, etc. (max. 1 par oiseau)			5																				
9. Fracture ouverte (max. 3 par oiseau)			2																				
10. Fracture ouverte du bout de l'aile (max. 2 par oiseau)			1																				
11. Métatarses coupés court, non parés (max. 2 par oiseau)			2																				
12. Gales, lésions inflammatoires, etc. 3-13 mm / 1/8-1/2" (max. 2 par oiseau)			2																				
13. Gales, lésions inflammatoires, etc. > 13 mm / 1/2" (max. 2 par oiseau) ou un grand nombre de petites		5																					
14. Mutilation externe (max. 3 par oiseau)			1																				
15. Total du sous-groupe	e (Lignes 1 à 14)																						
16. Somme cumulative de départ								<b>_</b>		<b>_</b>		<b></b>		<b>—</b>		<b></b>		<b>-</b>		<b>—</b>		<b>—</b>	
17. Additionner les lignes 15 et 16																							
18. Soustraire T = ( )																							
<ol> <li>Somme cumulative en cours - si elle dépasse le nombre d'action, la ramener à ce nombre</li> </ol>					_		_		_		_		_				_				_		
* NOTER LA MESURE C NOMBRE DE DÉPART	ORRECTRICE PRIS	SE QUAND LE NOM	IBRE D'AC	TION (	) ES	ST ATTEI	NT OU	QUAND	LA LIM	ITE ABS	OLUE [	DU SOUS	S-GROU	JPE (	) ES <sup>-</sup>	Γ DÉPAS	SÉE.			(	ີລາ	nad	+   2
																						ıw	···